

Mamoudzou, le 30 juin 2021

LIEUX D'ACHATS À MAYOTTE EN 2018

FORT DÉVELOPPEMENT DES PETITES SURFACES ALIMENTAIRES D'ENSEIGNES LOCALES

En 2018, les Mahorais effectuent 55 % de leurs courses alimentaires en grandes surfaces. C'est nettement moins que dans l'Hexagone ou à La Réunion. En effet, les Mahorais recourent plus fréquemment aux petites surfaces alimentaires : 24 % des achats alimentaires y sont réalisés, soit quatre fois plus qu'en France métropolitaine. Parmi elles, les petites surfaces relevant d'enseignes locales se développent fortement depuis le milieu des années 2010. Ces structures font désormais concurrence aux épiceries indépendantes – les *doukas* – qui bénéficient d'une forte implantation de proximité, mais dont l'offre de produits est moins diversifiée. Les ménages aux très faibles revenus s'approvisionnent plus en *doukas* ou petites surfaces, alors que les plus aisés choisissent les grandes surfaces.

Les achats de produits frais, que ce soit le poisson, les fruits et légumes, le manioc et le fruit à pain, se font en très grande partie sur les marchés ou auprès de marchands ambulants. C'est aussi essentiellement dans ces lieux que les Mahorais achètent leurs vêtements, en particulier les plus pauvres.

Plus de sept achats sur dix de biens durables (électroménager, informatique, etc.) sont effectués en magasins spécialisés, et deux sur dix lors de déplacements ailleurs en France ou à l'étranger.

Si les grandes surfaces sont à l'origine de la majorité des achats alimentaires des Mahorais (55 % en 2018), cette part est nettement plus faible qu'à La Réunion (77%) ou dans l'Hexagone (69 %). Elle recule même légèrement à Mayotte depuis 2011, au profit des petites surfaces alimentaires.

Les petites surfaces alimentaires d'enseignes locales gagnent du terrain

À Mayotte, les ménages réalisent leurs achats alimentaires bien plus souvent dans les petites surfaces alimentaires de moins de 400 m² (24 %) qu'à La Réunion ou dans l'Hexagone (5 % et 6 %). Cette part augmente même nettement par rapport à en 2011 (19 %). En effet, parmi ces commerces, les petites surfaces alimentaires faisant partie d'un réseau d'enseignes locales augmentent très fortement leurs parts de marchés, de 4 % en 2011 à 12 % en 2018.

Aux côtés de ces surfaces d'alimentation générale, les marchés, commerces ambulants et ventes directes de producteurs sont très présents à Mayotte (16 % des achats alimentaires), mais fléchissent légèrement depuis 2011.

Les plus pauvres privilégient les commerces de proximité

Les ménages à très bas revenus s'approvisionnent principalement dans des magasins de proximité. Ils font ainsi autant leurs achats dans les épiceries-doukas (24 %) et sur les marchés ou au bord des routes (18 %) qu'en grandes surfaces alimentaires (40 %). Les ménages non pauvres s'approvisionnent quant à eux très majoritairement en grandes surfaces, où ils effectuent 70 % de leurs achats alimentaires.

Les produits frais sur les marchés ou au bord des routes

Les marchés traditionnels et les marchands ambulants au bord des routes détiennent une part très importante des ventes de produits frais : 86 % du poisson frais, 80 % des tubercules ou fruits à pain et 73 % des fruits ou légumes.

Les trois quarts des achats de biens durables en magasins spécialisés

Pour leurs achats de biens durables (hors automobile), les Mahorais privilégient très largement les magasins spécialisés (74 %), dans une proportion identique à celle de La Réunion. En revanche, ces achats sont encore rares dans les commerces à prédominance alimentaire (3 %), par rapport à La Réunion (11 %) et à l'Hexagone (7 %).

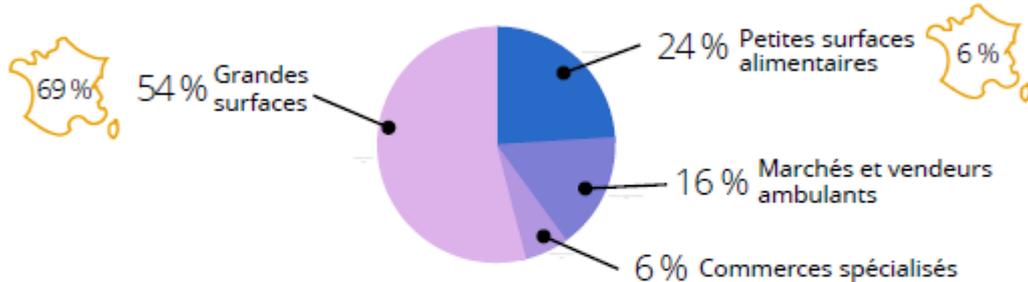
L'habillement acheté majoritairement sur les marchés

À Mayotte, la majorité des achats de vêtements ou chaussures se font sur les marchés, auprès de marchands ambulants ou en dépôts-ventes (62 %).

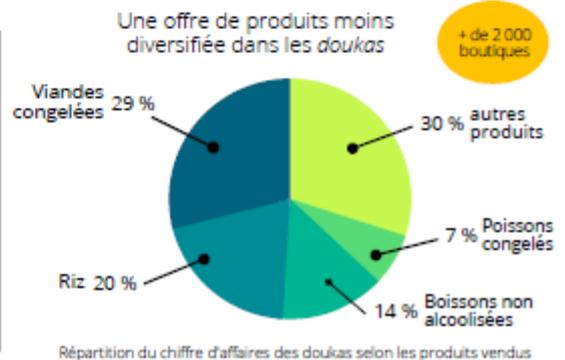
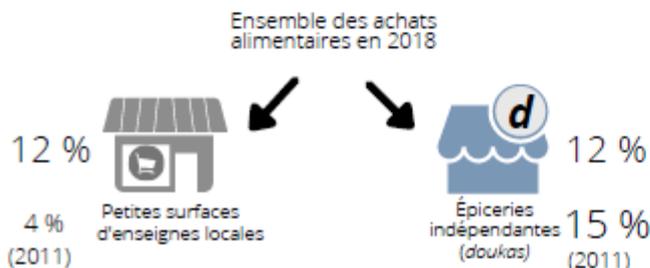
Lieux d'achats à Mayotte en 2018



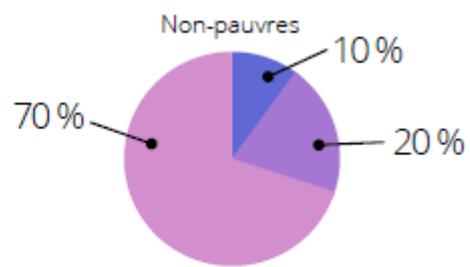
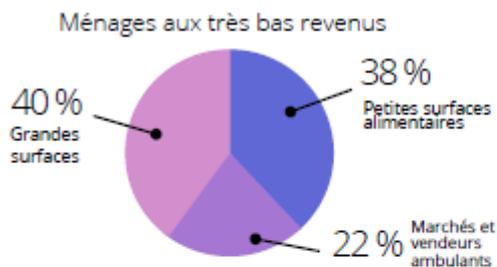
Un moindre recours aux grandes surfaces



Les petites surfaces d'enseignes locales en fort développement



Les plus pauvres privilégient les commerces de proximité



Les produits frais et l'habillement sur les marchés ou au bord des routes



Les biens durables en magasins spécialisés et hors Mayotte

